



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Mécanicien réparateur de véhicules industriels

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	1/34

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Mécanicien réparateur de véhicules industriels

Sigle du titre professionnel : MRVI

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 252r - Entretien et réparation des automobiles, cycles, motos, poids lourds, engins agricoles et de chantiers-

Code(s) ROME : I1604

Formacode : 23615

Date de l'arrêté : 08/10/2020

Date de parution au JO de l'arrêté : 15/10/2020

Date d'effet de l'arrêté : 27/02/2021

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	3/34

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	4/34

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel MRVI

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser la prise en charge et l'entretien des véhicules à moteur Réparer les assemblages mécaniques Intervenir sur les systèmes électriques embarqués Réparer les périphériques du moteur Réparer les moteurs et la transmission Intervenir sur une boucle froide de climatisation embarquée Réparer les liaisons et les organes mécaniques des équipements du châssis Réparer les systèmes hydrauliques des équipements et du freinage Réparer les systèmes pneumatiques de freinage et de servitude	05 h 00 min	<p>La mise en situation professionnelle est constituée de plusieurs interventions en atelier de réparation.</p> <p>Dans un premier temps en présence d'un surveillant (durée 3 h 30 min), à partir des consignes et des fiches de travaux qui lui sont remises, le candidat réalise des opérations indépendantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De maintenance et de préparation aux visites réglementaires d'un véhicule et de ses équipements. • De réparation d'un assemblage mécanique. • De maintenance d'une climatisation de véhicule. • De maintenance d'un équipement électrique de véhicule. • De maintenance d'un équipement hydraulique de véhicule. • De maintenance d'un équipement pneumatique de véhicule. <p>Le candidat consigne par écrit sur les fiches de travaux, schémas et documents qui lui sont remis, les opérations, les contrôles, les réparations et les détections réalisées.</p> <p>Dans un deuxième temps (durée 1 h 30 min) en présence du jury et d'un surveillant, il réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des opérations sur le moteur et la transmission. • La livraison des productions réalisées pendant le premier temps.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	5/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		05 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Les interventions en atelier qui se déroulent pendant la mise situation professionnelle, nécessitent le recueil par les candidats de consignes et de fiches de travaux, auprès du surveillant pour les opérations :

- De maintenance et de préparation aux visites réglementaires d'un véhicule et de ses équipements.
- De réparation d'un assemblage mécanique.
- De maintenance d'une climatisation de véhicule.
- De maintenance d'un équipement électrique de véhicule.
- De maintenance d'un équipement hydraulique de véhicule.
- De maintenance d'un équipement pneumatique de véhicule.

Puis auprès d'un membre du jury qui tient le rôle du responsable d'atelier pour :

- Les opérations sur le moteur et la transmission.

Le candidat aura à sa disposition la documentation du constructeur pour en exploiter les dessins, schémas et modes opératoires, les matériels courants de contrôle et de remise en état des organes et composants mécaniques, électriques, pneumatiques, hydrauliques.

Les travaux réalisés en présence du surveillant sont livrés au jury selon ses instructions.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	6/34

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Effectuer les opérations d'entretien courant des véhicules					
Réaliser la prise en charge et l'entretien des véhicules à moteur	<p>Les consignes de la fiche de travaux sont respectées.</p> <p>Les documents, la validité des visites et le lot de bord sont vérifiés.</p> <p>Les points de vidange et de niveau sont étanches, les circuits sont purgés et les mises à niveau sont faites.</p> <p>La périodicité de remplacement et l'étanchéité des filtres sont vérifiées.</p> <p>Le graissage des pivots, des axes et des paliers de la liaison au sol, de la transmission, de l'attelage et du hayon élévateur est réalisé.</p> <p>Tous les points d'éclairage et de signalisation sont fonctionnels et les projecteurs sont réglés.</p> <p>Les soubassements, la liaison au sol, la carrosserie, les équipements de visibilité, de retenue et de traitement des gaz d'échappement sont conformes à la réglementation.</p> <p>Les défauts détectés sont consignés dans la fiche de travaux.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer les assemblages mécaniques	<p>Les dimensions et caractéristiques de l'assemblage sont relevées et mesurées avec les instruments adaptés.</p> <p>La méthode d'extraction préserve l'intégrité des pièces.</p> <p>Les coupes, perçages et ajustages ont la précision requise et l'outillage employé est adapté.</p> <p>La méthode de réparation préserve les qualités mécaniques des pièces.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée en lien avec les travaux exécutés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	7/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Intervenir sur les systèmes électriques embarqués	<p>Les niveaux d'habilitation électriques pour les travaux à réaliser sont identifiés.</p> <p>Les risques électriques véhicule automobile sont identifiés.</p> <p>La nature électrique ou non des travaux à réaliser est correctement identifiée.</p> <p>Les équipements de protections et les méthodes d'intervention sont identifiés.</p> <p>Le balisage de la zone de travail est correctement réalisé.</p> <p>Les opérations de consignation et déconsignation sont correctement réalisées.</p> <p>Les batteries sont correctement interconnectées.</p> <p>Les mesures électriques du circuit de charge et de démarrage sont réalisées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer le moteur, les périphériques et la transmission					
Réparer les périphériques du moteur	<p>Les consignes de la fiche de travaux et du constructeur sont appliquées.</p> <p>Les composants des circuits électriques des périphériques du moteur et leur fonction sont identifiés dans les schémas.</p> <p>Les interactions entre les composants électriques des périphériques du moteur sont correctement analysées avec des schémas.</p> <p>Le circuit de refroidissement est étanche, la température et la pression sont conformes.</p> <p>La régulation de tension, le débit de charge d'alternateur et l'intensité consommée par le démarreur sont conformes.</p> <p>Les alimentations en air et en carburant sont conformes aux spécifications.</p> <p>Les émissions gazeuses du moteur sont conformes aux spécifications.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée en lien avec les travaux exécutés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	8/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer les moteurs et la transmission	<p>Les consignes de la fiche de travaux et du constructeur sont appliquées.</p> <p>Les contrôles dimensionnels des plans, dépassement, retraits et des pièces mobiles sont précisés au 1/100 de millimètre</p> <p>Le calage de la distribution et les jeux aux soupapes sont conformes.</p> <p>Les défauts d'étanchéité de cylindre et de compression sont identifiés.</p> <p>L'alignement de la transmission est conforme.</p> <p>Le voile de couronne de différentiel et les jeux aux roulements sont mesurés, le jeu entredent des pignons est vérifié.</p> <p>Le voile et les jeux du volant moteur sont contrôlés.</p> <p>Les organes de transmission et d'embrayage sont remplacés en respectant les outils et méthodes préconisés.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée en lien avec les travaux exécutés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intervenir sur une boucle froide de climatisation embarquée	<p>Le fluide frigorigène est identifié, la réglementation est appliquée.</p> <p>L'efficacité de la climatisation est testée, les anomalies de fonctionnement sont détectées.</p> <p>Les moyens de détection des fuites et de contrôle d'étanchéité sont utilisés conformément à la réglementation.</p> <p>Les équipements de manipulation des fluides frigorigènes sont mis en œuvre en respectant le confinement du fluide.</p> <p>La fiche d'intervention est correctement renseignée en lien avec les travaux exécutés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	9/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer les équipements du châssis des véhicules et des remorques soumis aux visites réglementaires					
Réparer les liaisons et les organes mécaniques des équipements du châssis	<p>Les consignes de la fiche de travaux sont appliquées.</p> <p>Le dossier pour le contrôle technique annuel est constitué.</p> <p>Le lot de bord, la validité des contrôles et vérifications obligatoires, les systèmes de signalisation, visibilité, liaisons au sol, attelage et hayon élévateur sont vérifiés.</p> <p>Les valeurs des angles de train roulant et les alignements des essieux sont compris dans les tolérances du constructeur.</p> <p>Les freins sont réglés, les taux de décélération et les déséquilibres sont conformes.</p> <p>Les défauts détectés sont consignés dans la fiche de travaux.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réparer les systèmes hydrauliques des équipements et du freinage	<p>Les composants des circuits hydrauliques et leur fonction sont identifiés dans les schémas.</p> <p>Les interactions entre les composants hydrauliques sont correctement analysées avec des schémas.</p> <p>Les composants des circuits hydrauliques de freinage, commande d'embrayage, direction assistée, ralentisseur et hayon élévateur sont vérifiés et remplacés en respectant les outils et méthodes préconisés.</p> <p>Les pressions du circuit hydraulique sont contrôlées.</p> <p>Le montage, la fixation et l'étanchéité des composants et canalisations hydrauliques sont vérifiés.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée en lien avec les travaux exécutés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	10/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réparer les systèmes pneumatiques de freinage et de servitude	<p>Les composants des circuits pneumatiques et leur fonction sont identifiés dans les schémas.</p> <p>Les interactions entre les composants pneumatiques sont correctement analysées avec des schémas.</p> <p>Les composants des circuits pneumatiques de freinage, suspension et commande de vitesse sont remplacés en respectant les outils et méthodes préconisées.</p> <p>Les pressions et les fonctions de sécurité du circuit pneumatique sont contrôlées.</p> <p>Le montage, la fixation et l'étanchéité des composants et canalisations pneumatiques sont vérifiés.</p> <p>La fiche de travaux est correctement renseignée en lien avec les travaux exécutés.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					
Néant					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	11/34

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques	Intervenir sur les systèmes électriques embarqués
	Intervenir sur une boucle froide de climatisation embarquée
	Réaliser la prise en charge et l'entretien des véhicules à moteur
	Réparer les liaisons et les organes mécaniques des équipements du châssis
	Réparer les moteurs et la transmission
	Réparer les périphériques du moteur
	Réparer les systèmes hydrauliques des équipements et du freinage
	Réparer les systèmes pneumatiques de freinage et de servitude
Organiser, préparer une action	Intervenir sur les systèmes électriques embarqués
	Intervenir sur une boucle froide de climatisation embarquée
	Réaliser la prise en charge et l'entretien des véhicules à moteur
	Réparer les assemblages mécaniques
	Réparer les liaisons et les organes mécaniques des équipements du châssis
	Réparer les moteurs et la transmission
	Réparer les périphériques du moteur
	Réparer les systèmes hydrauliques des équipements et du freinage
Réparer les systèmes pneumatiques de freinage et de servitude	
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail	Intervenir sur les systèmes électriques embarqués
	Intervenir sur une boucle froide de climatisation embarquée
	Réaliser la prise en charge et l'entretien des véhicules à moteur
	Réparer les assemblages mécaniques
	Réparer les liaisons et les organes mécaniques des équipements du châssis
	Réparer les moteurs et la transmission
	Réparer les périphériques du moteur
	Réparer les systèmes hydrauliques des équipements et du freinage
Réparer les systèmes pneumatiques de freinage et de servitude	

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre MRVI

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 50 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	12/34

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Les membres du jury sont présents pendant :

- La livraison des productions réalisées en présence de surveillant.

Deux membres du jury peuvent évaluer simultanément 2 candidats.

Pendant la session d'examen un jury composé de deux membres peut évaluer au plus 8 candidats en une journée.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Une partie de l'épreuve se fait en présence de surveillant qui peut être membre du jury.

Le candidat remet au surveillant ses productions réalisées pendant le premier temps.

Un référent technique est mis à disposition pendant toute la durée de l'épreuve. Le responsable de session peut le solliciter en cas de problèmes techniques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	13/34

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Mécanicien réparateur de véhicules industriels

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	15/34

CCP

Effectuer les opérations d'entretien courant des véhicules

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser la prise en charge et l'entretien des véhicules à moteur Intervenir sur les systèmes électriques embarqués Réparer les assemblages mécaniques	02 h 00 min	La mise en situation professionnelle est constituée de plusieurs interventions en atelier de réparation sur : <ul style="list-style-type: none"> • La maintenance courante des véhicules utilitaires. • La maintenance du circuit de charge et de démarrage. • La réparation d'un assemblage mécanique. Le candidat doit pour chaque fin d'intervention restituer le véhicule, la fiche de travaux renseignée et faire un compte rendu oral.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	17/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Effectuer les opérations d'entretien courant des véhicules

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	18/34

CCP

Réparer le moteur, les périphériques et la transmission

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réparer les périphériques du moteur Réparer les moteurs et la transmission Intervenir sur une boucle froide de climatisation embarquée	02 h 00 min	La mise en situation professionnelle est constituée de plusieurs interventions en atelier de réparation sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les périphériques du moteur. • Le moteur et la transmission. • Les vérifications d'un système de climatisation automobile. Le candidat doit pour chaque fin d'intervention restituer le véhicule, la fiche de travaux renseignée et faire un compte rendu oral.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	19/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réparer le moteur, les périphériques et la transmission

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	20/34

CCP

Réparer les équipements du châssis des véhicules et des remorques soumis aux visites réglementaires

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réparer les liaisons et les organes mécaniques des équipements du châssis Réparer les systèmes hydrauliques des équipements et du freinage Réparer les systèmes pneumatiques de freinage et de servitude	02 h 00 min	La mise en situation professionnelle est constituée de plusieurs interventions en atelier de réparation sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les organes mécaniques de la liaison au sol. • Un équipement hydraulique. • Un équipement pneumatique. Le candidat doit pour chaque fin d'intervention restituer le véhicule, la fiche de travaux renseignée et faire un compte rendu oral.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	21/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réparer les équipements du châssis des véhicules et des remorques soumis aux visites réglementaires

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 02 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	22/34

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Mécanicien réparateur de véhicules industriels

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Atelier de réparation comportant : Un dispositif d'extraction des gaz d'échappement, Un réseau de distribution en électricité, air comprimé et eau, Des moyens d'extinction des incendies, Une trousse de premier secours, Des sanitaires et douches. Une salle équipée de tables individuelles et de chaises en nombre suffisant et séparées pour empêcher la communication entre les candidats. Cet atelier accueille les postes de travail décrits dans le paragraphe ressources.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	23/34

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Poste de travail mécanique générale. Ce poste est équipé de deux établis munis chacun d'un étau, d'un marbre sur pied, d'une perceuse avec mandrin d'une capacité de 13 mm.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Poste de travail organes. Ce poste de travail doit permettre d'accueillir un moteur de véhicule industriel monté sur support et un nez de pont monté sur support. Les espaces entre les différents organes permettent à deux candidats de travailler simultanément.	8	Ce poste doit être approvisionné en air comprimé et électricité. Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Poste de travail véhicule industriel. Le poste est muni d'une fosse de visite ou d'un moyen de levage adapté au véhicule industriel. Il est équipé de bacs de tri sélectif.	8	Ce poste doit être équipé de moyens d'extraction des gaz d'échappement, il doit être alimenté en air comprimé et en électricité. Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Poste de travail véhicule utilitaire. Le poste est muni d'un moyen de levage adapté au véhicule utilitaire. Il est équipé de bacs de tri sélectif.	8	Ce poste doit être équipé de moyens d'extraction des gaz d'échappement, il doit être alimenté en air comprimé et en électricité. Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
Machines	1	Régloscope ou réglophare pour le contrôle et le réglage de la hauteur des feux de croisement.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	24/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				pendant l'épreuve.
	1	Station de récupération et de charge pour système de climatisation de véhicule routier.	16	Le matériel doit être vérifié et étalonné. Il doit être déclaré à la liste d'équipement du dossier opérateur fluide de l'établissement. Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
Outils / Outillages	1	Composition d'outillage pour la climatisation qui comprend pour l'essentiel, un détecteur de fuite électronique et un thermomètre.	16	Le matériel doit être vérifié et étalonné. Il doit être déclaré à la liste d'équipement du dossier opérateur fluide de l'établissement. Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition d'outils de mécanique générale qui inclue pour l'essentiel, double mètre, équerre simple, jeu de lime plate, coffret réparation à filet rapporté, calibre d'affûtage forêts, casse-écrou, coffret extracteurs de goujons, coffret pince à rivets aveugles, dégoujonneuse à cames, jeu de filières rondes, jeu de foret hélicoïdal, jeu d'extracteurs de goujons, outil restaure filets filon (ISO), perceuse à main, porte-filière, porte taraud, jeu de taraud, tourne-à-gauche, tournevis à frapper.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition d'outils de mesure pour la métrologie dont pour l'essentiel, comparateur, jauge à filetage, jauge de profondeur 1/50 eme, jeu de micromètres, pied coulisse au 1/50 eme, support magnétique de comparateur, contrôleur d'alésage, règle rectifiée long 1000 mm, trusquin à règle graduée, trusquin haut. 300 mm, vé de traçage (jeu de 2 vés), marbre de mesure.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition d'outils pour le freinage dont pour l'essentiel, purgeur de frein hydraulique, clés à tuyauter, jeu de manomètres hydraulique et pneumatique, lot de flexibles et raccords pour la mesure des circuits hydrauliques et pneumatiques, bac de récupération.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition d'outils pour le moteur qui inclue pour l'essentiel, contrôleur de tension courroie, clé à	8	Les candidats utilisent

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	25/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
		bougie, clé à chaîne, clé démonte-poulie à sangle, douille pour injecteurs. Les outils spécifiques tels que mentionnés par la documentation du constructeur de l'équipement ou du véhicule employés pour la mise en situation professionnelle, doivent également faire partie de la composition.		alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Composition d'outils pour le serrage contrôlé dont pour l'essentiel, clé dynamométrique, rallonge de clé dynamométrique, rapporteur pour serrage angulaire.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	2	Composition de caisse à outil qui inclue pour l'essentiel, jauge d'épaisseur 20 lames, jeu de chasses-goupilles, marteau, pinces, pointeau, tournevis, tournevis à embouts et ses embouts, clé mixtes, burin de mécanicien, pied à coulisse 1/50 avec réglelet, pointe à tracer, scie à métaux, multimètre digital (voltmètre ampèremètre, ohmmètre), coffret de douilles métriques, doigt magnétique (Aimant télescopique), ébavureur, jeu de foret hélicoïdal, massette cuivre, pince-étau, soufflette à air comprimé.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Valise de diagnostic, pour la mise à zéro des indicateurs de maintenance programmé, pour la lecture des défauts mémorisés par le système embarqué compatible avec les véhicules présents sur le plateau.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
Équipements	1	Moteur thermique diesel à arbre à cames en tête et entraînement de la distribution par courroie crantée monté sur châssis.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Nez de pont différentiel de véhicule industriel monté sur châssis.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Un véhicule industriel de plus de 7.5t (catégorie N2 ou N3) à freinage pneumatique.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Un véhicule utilitaire de 3.5 t (catégorie N1) climatisé équipé d'un hayon hydraulique. En alternative au hayon hydraulique, une maquette hydraulique qui en reprend les fonctions ou un véhicule équipé de catégorie différente.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	26/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	2	Gants de manutentionnaire, casque anti bruit, lunettes de protection.	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Gants pour la manipulation des fluides frigorigènes, lunettes de protection.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
Matières d'œuvre	1	Liquides et lubrifiants pour la maintenance des véhicules tels que, huile moteur, huile de transmission, fluide hydraulique, liquide de frein, liquide de refroidissement, graisses, eau distillée.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Lot de fluides et ingrédients pour la climatisation, dont fluide adapté au véhicule présent sur le plateau, lubrifiant.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
	1	Lot pour la réparation des assemblages par vis tels que, vis, écrous, goujons, tiges filetées, filets rapportés, rondelles plates, rondelles grower, rondelles éventails.	16	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.
Documentations	2	<p>Une documentation technique dédié aux véhicules présents sur le plateau et comprenant :</p> <p>La liste des vérifications ;</p> <p>Les capacités, types et qualité de fluide pour les organes et systèmes y compris climatisation ;</p> <p>Les couples de serrage, les valeurs dimensionnelles, d'angles et les tolérances géométrique ;</p> <p>Les schémas électriques, hydrauliques et pneumatiques des équipements de motorisation, transmission, liaison au sol et levage.</p>	8	Les candidats utilisent alternativement la ressource pendant l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	27/34

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Mécanicien réparateur de véhicules industriels est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Mécanicien(ne) réparateur(trice) de véhicules industriels Arrêté du 05/02/2016		Mécanicien réparateur de véhicules industriels Arrêté du 08/10/2020	
CCP	Effectuer les opérations d'entretien courant des véhicules utilitaires et industriels	CCP	Effectuer les opérations d'entretien courant des véhicules
CCP	Réparer les moteurs et les transmissions des véhicules utilitaires et industriels	CCP	Réparer le moteur, les périphériques et la transmission
CCP	Réparer le freinage, les liaisons au sol et la direction des véhicules utilitaires et industriels	CCP	Réparer les équipements du châssis des véhicules et des remorques soumis aux visites réglementaires

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	29/34

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
MRVI	RE	TP-00103	08	15/10/2020	26/01/2021	31/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

